

COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION

Mardi 16 juin 2020, 20h00 en visioconférence

Présents :

Corinne STOFFEL
Marc FRIANT
Isabelle FRIRY

Françoise LAPICQUE
Sébastien MARTENS
Alain PERRON

Vincent BLANCHARD
Yohan DECLOMESNIL

Excusés :

Jean-Michel BRACONNIER

Emmanuel BARCELO

Antonio PINTO

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Le président de la Commission Régionale d'Arbitrage, Yohan DECLOMESNIL, ouvre la réunion en remerciant les participants de leur présence sous un fonctionnement un peu particulier en raison de la crise sanitaire du COVID19. Il remercie également les présents de tout le travail accompli durant cette saison 2019-2020.

Il informe les présents du souhait d'Antonio PINTO de se retirer de cette Commission pour raison personnelle.

Point 1 – Bilan de la saison 2019-2020

❖ Désignations des Clubs JA

469 clubs désignés sur la saison 2019-2020, dont 299 désignations jusqu'à la journée 3 de la phase 2 (date avant le début du confinement du COVID19), avec 14 prestations non effectuées par les clubs désignés (amendes imputées au club). 200 JA proviennent du club initialement désigné (67%) contre 99 d'un autre club (33%).

❖ Désignations des cadres sur nos épreuves de prestige

Environ 60 nominations effectuées en arbitrage sur cette saison et plus de 70 en juge-arbitrage (JA2/JA3).

❖ Formations

Différentes sessions effectuées tout au long de la saison :

- 3 sessions AC (Tagnon le 07 septembre 2019, Lunéville le 26 octobre 2019 et Etival le 25 janvier 2020) regroupant 28 candidats
- 3 sessions AR (Tomblaine, Rosheim, Saint-Mesmin) regroupant 34 candidats
- 4 sessions JA1 (Tomblaine, Rosheim, Saint-Mesmin, Schiltigheim) regroupant 39 candidats
- 1 session JA2 (Tomblaine) regroupant 3 candidats
- 1 session de préparation à l'AN regroupant plusieurs candidats dont 1 du Grand Est sélectionné
- 1 session de préparation au FO AR/JA1 qu'il faut continuer à suivre la saison prochaine pour le passage de l'examen

	AC		AR		JA1		JA2	
	Sessions	Candidats	Sessions	Candidats	Sessions	Candidats	Sessions	Candidats
TOTAL	3	28	3	34	4	39	1	3
Moyenne (candidats par session)	9,33		11,3		9,75		3	

69 pratiques effectuées. Merci à tous les formateurs.

❖ Colloque des cadres de l'arbitrage

Voici le nombre de participants pour les différents colloques :

	Tagnon	Tomblaine	Strasbourg
Nombre de participants	32	122	65

❖ Formation continue des JA2/JA3

2 autres sessions de formation continue JA2/JA3 ont été mises en place à Tagnon (7-8 participants) et Strasbourg (10-12 participants) afin de présenter entre autres la nouvelle numérotation des tableaux qui était effective dès la saison 2019-2020. Une revue sur différents autres points du JA2/JA3 a également été fortement apprécié des stagiaires.

Point 2 – Préparation de la saison 2020-2021

❖ Désignations des clubs JA

Une communication sera envoyée prochainement aux clubs avec un rappel sur leurs obligations et un formulaire sur leur désidérata. Un autre courrier sera également envoyé à tous les cadres qui ne sont soumis à aucune obligation au travers de leur club et qui souhaitent effectuer des

prestations en JA1. Ces personnes doivent se rapprocher de leur club afin d'émettre une demande vers la Ligue.

❖ Désignations des arbitres

Le fait de désigner nos cadres de l'arbitrage sur nos compétitions dès le début de la saison est fortement apprécié (novembre dernier délai). Il faudra donc continuer dans ce sens, avec l'envoi de la convocation officielle >1 mois avant l'épreuve. La liste des cadres désignés ou ceux sur liste d'attente ou non retenus sera communiquée une fois les désignations effectuées et sera consultable depuis le site Internet de la Ligue.

Outre nos compétitions régionales, la Ligue du Grand Est coorganisera le 4^{ème} tour du Critérium Fédéral Nationale 1 Messieurs et Dames à Pont-à-Mousson du 19 au 21 mars 2021, ainsi que le Championnat de France Vétérans à St-Dié-des-Vosges du 03 au 05 avril 2021.

D'autres tours du Critérium Fédéral Nationale 2 seront sans doute organisés sur notre territoire et pourront faire partie de la liste du formulaire pour aider les clubs organisateurs si nécessaire.

L'appel à candidature sera envoyé aux cadres de l'arbitrage concernés courant juillet.

Ce dossier devra être repris par un membre de la Commission.

❖ Désignations des JA2/JA3

Le nombre de juges-arbitres par épreuve semble cohérent avec la réalité du terrain. Pas d'adaptation majeure à prévoir pour cette saison.

L'appel à candidature sera envoyé aux juges-arbitres courant juillet.

❖ Formations

Différentes sessions de formation ont été fixées et ajoutées au calendrier pour cette saison 2020-2021 :

- AR :
 - Samedi 31 octobre 2020 : Tomblaine, est et ouest du territoire
 - Samedi 06 mars 2021 : centre, est et ouest du territoire
- JA1 :
 - Dimanche 01 novembre 2020 : Tomblaine, est et ouest du territoire
 - Dimanche 07 mars 2021 : centre, est et ouest du territoire
- JA2 :
 - Samedi 31 octobre et dimanche 01 novembre 2020 : Tomblaine

Une communication sur les candidatures sera effectuée en ce début de saison pour pouvoir fixer les lieux dès le mois d'octobre. En complément, des formations AC seront organisées ponctuellement et de manière plus délocalisée selon la demande des clubs.

En ce qui concerne les pratiques, tous les délais sont prolongés de 6 mois en raison de la pandémie de COVID19.

Il est également possible à présent d'effectuer des formations distancielles au travers de différents moyens mis à notre disposition (exemple du compte Zoom de la Ligue). Pour le moment, seuls 4 formateurs sont habilités à effectuer ce genre de formation (Tamara Parmentelat Barjon, Françoise Lapique, Vincent Blanchard et Yohan Declomesnil), mais d'autres s'ajouteront avec les futures formations. Ces formations ne concernent que la partie théorique, sans les examens qui devront se faire ultérieurement sur place avec un formateur agréé (par exemple le même jour que la pratique ou sur une date d'une autre formation en présentiel). Plusieurs dates seront proposées sur des soirées en janvier pour une session AR et en février pour le JA1 (3 jours avec des plages de 2h max : 20h-22h).

Nous utiliserons également ces mêmes outils pour effectuer des présentations / formations à distance sur la partie logicielle : GIRPE dans la semaine de la 1^{ère} journée du championnat par équipes et SPIDD juste avant le premier tour du Critérium Fédéral.

❖ Formation continue

Plusieurs dates sur le colloque ont été ajoutées au calendrier sur le même principe que la saison précédente :

- Samedi 05 septembre 2020 à Colmar MJC à 09h30
- Vendredi 11 septembre 2020 à Tomblaine à 19h00
- Samedi 12 septembre 2020 à Eurville-Bienville à 09h30

Voici l'ordre du jour de ce colloque :

- Accueil
- Désignation des cadres de l'arbitrage
 - Arbitres
 - Juges-arbitres
- La formation
 - Bilan général de la saison 2019-2020
 - Programme de la saison 2020-2021
 - La formation continue
 - Remise de diplômes aux nouveaux cadres de l'arbitrage
- Les modifications des règles et règlements
- Informations sur l'arbitrage et le juge-arbitrage sur des thèmes bien spécifiques
- Séance de travail collective sur les règlements d'arbitre et de juge arbitre
- Réponses aux questions des participants

Un courrier sera adressé à tous les cadres de l'arbitrage courant juillet contenant :

- Les desideratas AR, JA1
- Les desideratas JA2, JA3
- L'invitation au colloque

Le bureau de Ligue a demandé d'étudier la faisabilité de la mise en place d'une visioconférence sur l'un des colloques. Après discussions, nous proposerons de la mettre en place sur le site de Tomblaine (moyens techniques encore à définir avec les services de la Ligue) mais cette dernière n'aura qu'une valeur informative, sans aucun échange (communication unilatérale).

Concernant la liste des cadres de l'arbitrage, cette dernière sera très prochainement remise à jour suite aux mutations. Pour rappel, cette liste est disponible sur le site de la Ligue dans la rubrique « Cadres de l'arbitrage » du menu « Arbitrage ».

Pour rappel, ce fichier contient le statut de chaque cadre de l'arbitrage :

- Actif : après participation au colloque de la saison en cours
- Inactivité 1^{ère} année : suite à une absence au colloque de la saison en cours
- Inactivité 2^{ème} année : suite à une absence au colloque depuis la saison précédente
- Inactivité 3^{ème} année : suite à une absence au colloque depuis les 2 dernières saisons
- Inactif : cadre à sortir des listes des actifs. Devra repasser la formation complète

Seules les personnes actives ou considérées comme inactives 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} année peuvent officier.

Les personnes considérées comme inactives ne peuvent plus officier, y compris pour le compte de leur club.

En revanche, en raison de la crise sanitaire, la saison 2019-2020 sera considérée comme blanche pour le statut d'activité de nos cadres, c'est-à-dire une prolongation de tous les statuts à l'identique pour cette nouvelle saison. Cependant, les personnes participant aux colloques en présentiel en septembre prochain repasseront « actif », alors que ceux qui suivent le colloque au travers de la visioconférence ne se verront attribuer aucun changement sur leur statut d'activité (la visioconférence n'aura qu'une valeur informative).

Point 3 – Divers

Rien à signaler.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le président de la Commission Régionale d'Arbitrage, Yohan DECLOMESNIL, termine la réunion à 21h50 en remerciant tous les membres de sa Commission, les formateurs et autres participants pour le travail accompli sur la saison 2019-2020.

Yohan DECLOMESNIL

